



# Des professionnels au service des victimes et du lien social



**AIDE AUX  
VICTIMES**



**D**epuis plus de 40 ans, le réseau France Victimes est un acteur majeur de la politique publique d'aide aux victimes, dont la mission est d'aider toute personne victime et ses proches, quelle que soit l'infraction subie.

Ainsi, ce sont plus de 350 000 personnes qui sont accompagnées chaque année grâce aux 130 associations agréées que nous fédérons, réparties sur tout le territoire, encadrées par des principes éthiques, déontologiques et engagées par leurs valeurs humanistes, universelles et désintéressées.

Aujourd'hui, les 1500 professionnels du Réseau, juristes, psychologues, travailleurs sociaux, spécialisés dans l'accompagnement judiciaire, sont à la disposition de toute victime pour la soutenir globalement et dans la durée. La fédération France Victimes, en qualité de tête de réseau, est organisée pour les y aider : elle participe activement à leur professionnalisation, est à leurs côtés au quotidien, les représente en France et au niveau international, sensibilise le grand public et les institutions, et développe des modules de formation spécialisés.

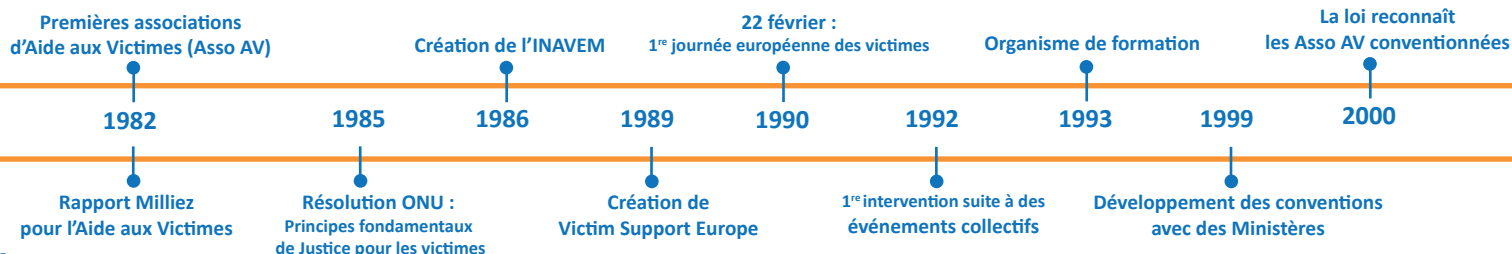
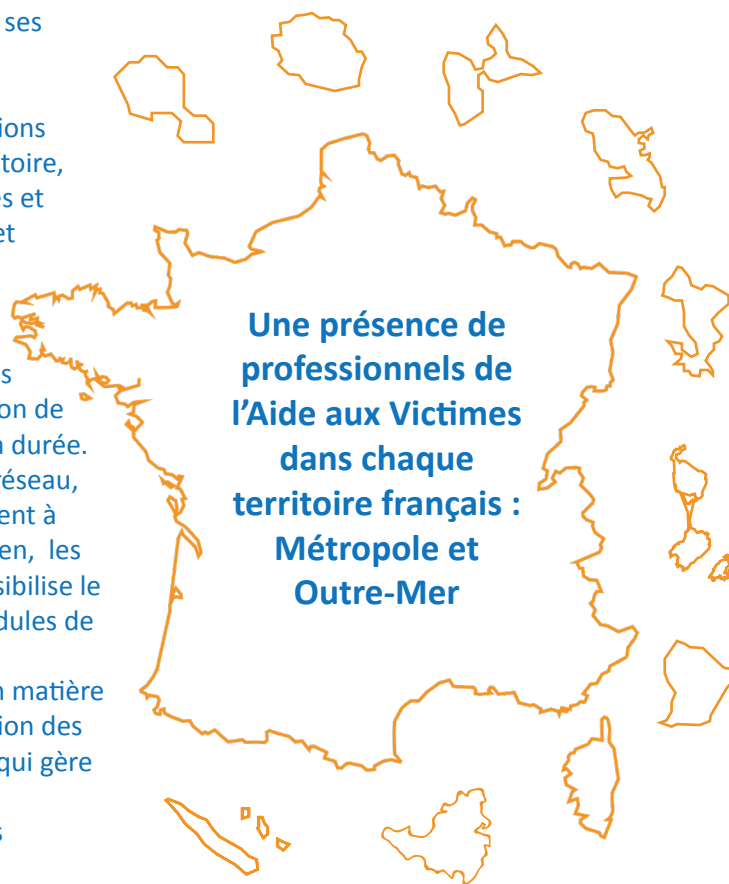
Par ailleurs, la Fédération dispose d'un savoir-faire en matière d'écoute et de téléphonie sociale d'aide et d'orientation des victimes par sa plateforme téléphonique spécialisée qui gère différents numéros d'aide.

Notre réseau de professionnels de l'aide aux victimes développe ses activités au bénéfice des victimes, des institutions et entreprises partenaires.

Au-delà de cette plaquette de présentation, l'ensemble de l'équipe fédérale se tient à votre disposition.

**Maryse Le Men Régnier**

Présidente de la fédération France Victimes



# LA FÉDÉRATION FRANCE VICTIMES

Depuis les années 80, la Fédération, reconnue d'intérêt général, regroupe des associations agréées par le Ministère de la Justice, qui accueillent **toutes les personnes victimes**, d'une infraction, d'un événement traumatique et celles qui en subissent les conséquences. Elles peuvent faire valoir leurs droits en bénéficiant d'une aide et d'un soutien pluridisciplinaire par un **Réseau associatif spécialisé** dans l'accompagnement judiciaire des victimes.

Il s'agit de personnes **victimes et leurs proches** :

- **d'atteintes à la personne** (agressions physiques et sexuelles, homicides, violences intrafamiliales, injures, harcèlement...),
- **d'atteintes aux biens** (escroquerie, cambriolage, abus de confiance, vol...),
- **d'accidents de la circulation**,
- **d'événements collectifs** (actes de terrorisme, accidents de transport, scandales sanitaires...),
- **de catastrophes naturelles.**

## Nos Valeurs

- Un **engagement** pour faciliter l'accès à l'information aux personnes victimes qui ont besoin de nos services,
- Une **culture commune** d'accueil, d'écoute, d'aide et de reconnaissance des victimes,
- Une **volonté** d'apaiser les conflits, de lutter contre l'isolement et de restaurer les liens sociaux.



## Notre Organisation

### 4 PÔLES D'ACTIVITÉS

- > ANIMATION DU RÉSEAU FRANCE VICTIMES  
Associations adhérentes
- > ORGANISME DE FORMATION  
Pour professionnaliser les intervenants
- > PLATEFORME D'AIDE AUX VICTIMES  
Plateforme téléphonique d'aide aux victimes  
Accès N° 116 006 et autres numéros d'aide
- > COMMUNICATION, DÉVELOPPEMENT & DOCUMENTATION

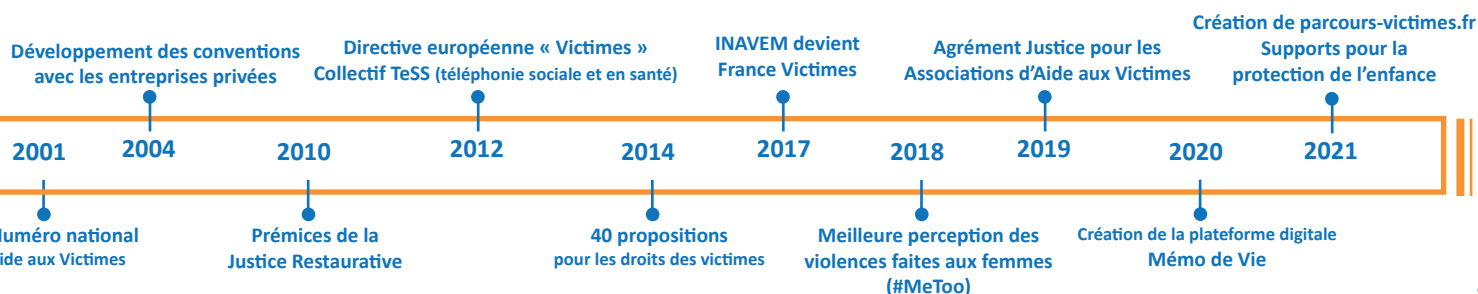
### DANS CHAQUE DÉPARTEMENT, MÉTROPOLE ET OUTRE-MER

- > DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE
- > DES LIEUX D'ACCUEIL DE PROXIMITÉ POUR LES VICTIMES (Police/Gendarmerie, Tribunal, Hôpital, Mairie...)
- > DES SERVICES GRATUITS, PROACTIFS ET MOBILES pour les victimes
- > DES PROFESSIONNELS FORMÉS, en majorité salariés (accueillant, juriste, psychologue, travailleur social)

### UNE INFLUENCE

- > EN FRANCE :  
Leadership
- > EN EUROPE :  
Co-Fondateur  
Victim Support Europe
- > DANS LE MONDE :  
Une inspiration pour l'étranger

ACTIONS MULTIPLES POUR AMÉLIORER LES DROITS ET L'AIDE AUX VICTIMES, COMME LES MESURES DE JUSTICE RESTAURATIVE.



# LES SERVICES DE LA FÉDÉRATION FRANCE VICTIMES

## AUX PERSONNES VICTIMES

- **UN ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE**, une écoute professionnelle et bienveillante pour toutes victimes afin de bénéficier d'un accompagnement dans la durée,
- **DES OUTILS** comme le soutien des dispositifs judiciaires pour les victimes de violences (Téléphone Grave Danger et Bracelet Anti-Rapprochement) ou Mémo de Vie, plateforme gratuite, digitale et sécurisée pour sauvegarder des documents et des témoignages, ou encore [parcours-victimes.fr](http://parcours-victimes.fr) pour améliorer l'information des victimes de violences et les accompagner dans leurs parcours.



 **MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

## AU GRAND PUBLIC



- **DES INFORMATIONS DE SENSIBILISATION** via le site Internet, la newsletter grand public et les réseaux sociaux,
- **Des ACTIONS DE COMMUNICATION** événementielles,
- **Des ACTIONS PRESSE.**

## AUX ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

- **DE L'INFORMATION** sur l'actualité des droits et le développement de l'aide aux victimes,
- **DU SOUTIEN ET DES CONSEILS** en termes de développement et de coordination des actions envers les victimes,
- **DES OUTILS** numériques, techniques et pratiques mis à disposition,
- **DE LA FORMATION ET DE L'ACCOMPAGNEMENT** pour professionnaliser leurs interventions.



**Qualiopi**  
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTION DE FORMATION**

## AUX INSTITUTIONS ET ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVÉES



- **UNE MOBILISATION** spécifique en cas d'événements collectifs et exceptionnels en France et à l'étranger (accidents de transport, attentats, catastrophes industrielles, procès sensibles...),
- **UN ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE** pour échanger sur des situations dont des professionnels ont connaissance,
- **UNE AIDE ET UN ACCOMPAGNEMENT** pour les agents et salariés, victimes dans le cadre de leur fonction ou de leur activité,
- **DES OFFRES DE FORMATION** pour des personnes et des professionnels en relation avec des victimes.

# LES SERVICES DU RÉSEAU FRANCE VICTIMES

Des professionnels qui accompagnent les victimes et leurs proches au quotidien



## ACCUEILLIR ET ÉCOUTER

gratuitement et dans tous les domaines toutes les personnes victimes, *dans la proximité et en face à face.*



## AIDER ET ACCOMPAGNER

de façon personnalisée, avec un véritable savoir-faire

- **Des informations** pour connaître leurs droits et pouvoir les faire valoir,
- **Un soutien psychologique** pour libérer la parole et mettre en récit les faits, les émotions...,
- **Un accompagnement social** pour prévenir les répercussions sociales de l'infraction et favoriser le pouvoir d'agir des personnes,
- **Des orientations complémentaires** vers des professionnels du droit (avocat, notaire, huissier...), de la santé (médecin, psychiatre, centre médico-psychologique) et du social (CCAS, MDS, SIAO, CAF, associations...).

## DÉVELOPPER TOUTES LES MODALITÉS D'AIDE AUX VICTIMES

sur mandats judiciaires telles que *l'administration ad hoc* pour les mineurs victimes, *des enquêtes* de personnalité victimes, *des médiations, et la justice restaurative.*



## INFORMER ET SENSIBILISER

- **Sensibilisation des professionnels sur l'aide aux victimes à des professionnels** en contact avec des victimes (organisation de colloques et de formations),
- **Représentation du Réseau pour une meilleure connaissance des services d'aide aux victimes** (interventions dans des séminaires professionnels, participation à des colloques, stands dans des salons professionnels et grand public),
- **Campagnes d'information** pour le grand public (affichage, portes-ouvertes, forum associatif, newsletters...),
- **Actions de prévention** pour des publics spécifiques (jeunes, personnes âgées, personnes vulnérables...).



## PROPOSER DES ACTIONS SPÉCIFIQUES de prise en charge et de reconnaissance

via des services internes à l'association ou des orientations vers des partenaires extérieurs tels que les groupes de parole, art thérapie, rencontres médiatisées, etc.

# EN SAVOIR PLUS

Les associations adhérentes travaillent dans le cadre d'une prise en charge globale et pluridisciplinaire de proximité au bénéfice de toutes les personnes victimes d'une atteinte à leur personne, à leurs biens, sans aucune discrimination, et/ou qui en subissent directement les conséquences.

Tous les services sont proposés à titre gratuit pour les victimes : écoute, accompagnement juridique, psychologique et social.

Une obligation de confidentialité est attachée au contenu des entretiens avec les victimes. Les associations d'aide aux victimes respectent l'autonomie de décision des victimes, et ne les représentent pas dans les procédures.

# NOS MÉTHODES D'INTERVENTIONS



## NOS RÉALISATIONS

- Guide Justice Restaurative
- Plaidoyer Victimes
- Supports pour les enfants victimes
- 40 Propositions pour un droit des victimes en mouvement
- Catalogue de Formations
- Code de déontologie
- Rapport d'activités
- Charte des services
- Prix France Victimes tous les 2 ans
- Colloque annuel : Assises nationales de l'aide aux victimes
- 22 Février : Journée européenne des victimes
- Appli Aidez - Moi
- Plateforme en ligne Mémo de Vie



## FRANCE VICTIMES C'EST :

**+ de 350 000 personnes**  
reçues par an

A minima **1 association**  
par département, Outre-Mer compris

**+ de 45 000**  
sollicitations par an  
sur la plateforme téléphonique



**+ de 1 500**  
intervenants de terrain  
professionnels

**+ de 100 dossiers d'événements collectifs depuis 30 ans**  
(accidents de transports, catastrophes industrielles, attentats...)

# NOS IMPLICATIONS ET NOS PARTENARIATS

Pour partager une culture commune de l'aide aux victimes



## PARMI CEUX QUI NOUS FONT CONFIANCE





**Une Fédération et  
un Réseau associatif,  
des professionnels engagés,  
au service de toutes les victimes**

[www.france-victimes.fr](http://www.france-victimes.fr)



**Mémo de Vie**



[contact@france-victimes.fr](mailto:contact@france-victimes.fr)

**27 avenue Parmentier, 75011 Paris**